



Rapport de la Mairesse Année financière 2025

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Tel que le stipule l'article 176.2.2 du Code municipal : « *Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.* »

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. »

N.B. Ayant reçu le Rapport financier de notre firme comptable le 10 juillet 2026, je n'ai pu vous présenter mon rapport plus tôt.

Il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport sur la SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD pour l'année 2025.

Tout au long de l'année, les membres du Conseil municipal 2021-2025 n'ont pas ménagé les efforts afin que notre administration garde le cap sur les priorités fixées : offrir les meilleurs services aux citoyennes et aux citoyens et ce, en respectant nos prévisions budgétaires. Je tiens d'ailleurs des conseillers du nouveau conseil municipal, ainsi qu'en mon nom, à les remercier chaleureusement. Un merci tout spécial pour M. Larry Bernier qui a consacré 20 ans au service de la municipalité. M. Bernier, bonne « retraite ».

Je profite de l'occasion pour remercier, au nom des autres membres du Conseil municipal ainsi qu'en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui, par leur travail rémunéré ou bénévole, ont mis l'épaule à la roue afin que notre municipalité progresse. J'adresse un merci particulier à nos dévoués employés : monsieur Pierre Arseneault, directeur général et greffier-trésorier, madame Jeannie Carrier, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et agente de développement rural, monsieur Richard Lapointe qui remplace madame Carrier à titre d'agent de développement rural et de responsable de la voirie, madame Sylvie Héon, adjointe administrative, madame Nancy Bergeron, adjointe administrative, madame Nancy Lareau, superviseure comptable, monsieur Daniel Bouvier, inspecteur municipal, monsieur Jean-François Lessard, responsable hygiène du milieu, monsieur Jason Caron, monsieur David Brunelle qui remplace monsieur Caron, employé de voirie ainsi que madame Nathalie Milette, préposée à l'entretien ménager. Nous devons tous être fiers du travail accompli à ce jour.

Rapport financier

En 2025, nos revenus réalisés se sont élevés à 1 339 167 \$ (budgétés à 1 312 251 \$), alors que nos dépenses réalisées se chiffraient à 1 468 621 \$ (budgétées à 1 312 251\$); ceci nous donne un excédent d'exercice de -129 454 \$. L'excédent en négatif de - 129 454\$ s'explique par une programmation du programme TECQ qui n'a pas été ajusté, L'écart entre les montants budgétés et ceux réalisés s'explique par la réalisation de différents projets (infiltration d'eau au centre communautaire (installation de gouttières, travaux de réfection dans les stationnements), et de la

station de lavage et de la barrière à la mise à l'eau) financés en partie par le Fonds des Régions et de la Ruralité, volet 2 et par le programme TECQ (taxe sur l'essence et contribution du Québec).

Après conciliation à des fins fiscales, notre année financière s'est donc terminée avec un excédent d'investissement de l'exercice à des fins fiscales de -151 945 \$.

Pour 2025, nos actifs financiers étaient de 981 107 \$ alors que nos passifs s'élevaient à 964 816 \$, ce qui donne des actifs financiers nets de 16 291 \$. Nos actifs non financiers étant de 2 732 931 \$ nous avons, pour 2025, un excédent accumulé de 2 749 222 \$.

Notre dette à long terme s'élevait à 620 585 \$. Après avoir soustrait les sommes financées par les programmes RECIM, TECQ et PRABAM du MAMH, il reste une dette à la charge de la municipalité de 209 677 \$.

À cela s'ajoute notre part de la dette de l'Agglomération de La Tuque, soit 267 786 \$. Les remboursements de cette dette sont inclus dans la quote-part que nous avons versée à la Ville de La Tuque. Nous n'avons pas beaucoup de prise sur la gestion de cette dette.

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. De ce fait, nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

En terminant, je veux remercier chaleureusement les autres membres du Conseil, ainsi que toutes celles et tous ceux qui œuvrent bénévolement au sein de notre communauté. Sans eux, notre municipalité n'aurait pas progressé autant.

Au plaisir de se rencontrer,

Annic Bouchard
Mairesse de Lac-Édouard